

DELIBERATION N° 98/02-08 - MOTION DE SOUTIEN AUX SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Monsieur KIELISZEK, Adjoint, informe l'Assemblée qu'à l'occasion de la parution d'un tract de l'Association Ludres Autrement, les équipes des services techniques de LUDRES ont été choquées par l'éditorial intitulé RAS LE BOL.

Les agents de déneigement et leur hiérarchie déplorent cette campagne de dénigrement envers eux qui, en permanence, font preuve de dévouement.

Ils ont pris des risques pour lutter contre le verglas, ont accompli plusieurs passages sans aucun résultat malgré leur acharnement. Cent tonnes de sels ont été déversées ce matin là par les équipes de LUDRES. Alors que tout l'Est de la France était paralysé, les autoroutes bloquées, les aéroports fermés, on met l'accent sur des événements météorologiques imparables pour lancer une polémique politicienne.

Les habitants savent bien qu'en ces circonstances exceptionnelles les agents communaux ont fait plus que leur devoir. A l'impossible nul n'est tenu : à titre d'exemple il serait bon que l'auteur de cet éditorial se documente sur les pratiques de communes voisines en cas de verglas !

On devine bien dans ces attaques que le verglas n'a rien à voir avec les accusations portées concernant les services techniques. Le propos consiste à jeter le discrédit sur la gestion de la commune en utilisant le personnel communal.

Dans une lettre du 2 Février 1998, le directeur des services techniques se dit profondément choqué, déçu et mécontent.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, 6 élus de l'opposition ne souhaitant pas participer au vote,

- d'exprimer son soutien aux employés communaux et de voter une motion en faveur des employés et cadres municipaux des services techniques :

* pour les féliciter du travail accompli,

* pour les encourager à poursuivre leur mission,

* pour leur renouveler la confiance des élus et de la population.